



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 janvier 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-004

OBJET : Communauté de l'Auxerrois (CA) : Acceptation de la subvention dans le cadre du fonds de soutien des projets communaux

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 3

Le trente janvier deux mille vingt-quatre, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Gérard PORA pouvoir à Michel DUCROUX, Claire DEZOUTTER pouvoir à Christiane LEPEIRE, Frédéric GRACIA pouvoir à Christian VEILLAT, Nicolas PERROUD pouvoir à Yannick BARBOTTE, Aurélien HELLE pouvoir à Chrystelle EDOUARD, Aurore BAUGE pouvoir à Claire GUEGUIN

Le ou les membres absent(s) :

Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurélie HENault.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian VEILLAT

Vu l'approbation du projet de passage en LED des bâtiments pour l'année 2023, lors du débat d'orientation budgétaire de cette même année,

Vu la décision n°2023-005 du Maire en date du 30 juin 2023 portant demande de subvention pour les travaux d'électricité relatifs au remplacement des éclairages existants par une technologie LED pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux,

Vu la délibération n° 2023-058 du 18 décembre 2023 portant validation du projet ainsi que des demandes d'aides financières selon le plan de financement prévisionnel,

Vu la délibération n° 2023-192 de la Communauté de l'auxerrois portant attribution d'une aide dans le cadre du fonds de soutien des projets communaux pour la « mise en place éclairages LED »

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir,

- Accepter la subvention de 15 000 € attribuée par la Communauté de l'auxerrois dans le cadre du fonds de soutien des projets communaux pour le remplacement des éclairages existants par une technologie LED
- Inscrire au budget 2024 cette recette

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche



Envoyé en préfecture le 01/02/2024

Reçu en préfecture le 01/02/2024

Publié le

ID : 089-218903466-20240130-2024_004-DE

